



LA CHARTE DES CINEASTES

L'ACID a été fondée en 1992 par des cinéastes afin d'aider les films indépendants à trouver leurs salles et leur public.

Dans un marché cinématographique où les 10 premiers films occupent chaque semaine 93% des écrans, les cinéastes de l'ACID s'engagent chaque année au soutien et à l'accompagnement d'une trentaine de longs métrages, fictions et documentaires. Choisir ces films, c'est se poser la question du renouvellement et de la pluralité des regards en donnant de la visibilité à des œuvres insuffisamment diffusées, et en proposant une alternative à l'hyperconcentration en marche et le regard unique. À travers des engagements personnels nourris par leur passion pour le cinéma, les réalisateurs de l'ACID invitent cet autre qu'est le spectateur à regarder là où il ne peut pas ou ne veut pas regarder.

Véritable chaîne solidaire de cinéastes bénévoles, l'ACID n'est pas une institution. Elle se nourrit, se renouvelle et ne peut perdurer que parce que de nouveaux adhérents la rejoignent chaque année pour regarder et soutenir des films qui ne sont pas les leurs mais dont ils estiment qu'ils doivent être vus.

L'ACID, c'est...

25 ANS D'UN RÉSEAU DE CINÉASTES INDEPENDANT, BENEVOLES ET SOLIDAIRES
25 ANS DE PROGRAMMATION-DÉCOUVERTE DU JEUNE CINEMA AU FESTIVAL DE CANNES

- + DE 500 FILMS SOUTENUS À LA DIFFUSION
 - + DE 400 CINÉASTES ACCOMPAGNÉS
 - + DE 350 RENCONTRES ANNUELLES EN SALLES ET FESTIVALS
 - + DE 380 SALLES DE CINÉMA PARTENAIRES
 - + DE 80 FESTIVALS PARTENAIRES EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL
- UN TRAVAIL AUPRÈS DE TOUS LES PUBLICS
UN RÉSEAU DE SPECTATEURS RELAIS
UN LIEU DE RÉFLEXION ET DE PROPOSITIONS POLITIQUES
UN LIEU DE FORMATION DES CINÉASTES

SOUTENIR / ETRE SOUTENU C'EST S'ENGAGER

Les cinéastes qui soutiennent un film, les « souteneurs », deviennent les parrains du film et du cinéaste.

Ils s'engagent à :

- Etre à jour de leur cotisation.
- Etre présent lors de la projection à Varan (ou pour Cannes si le film a été vu pour Cannes) et/ou à la discussion post projection et motiver par écrit les raisons de leur choix.
- Participer à une rencontre avec le réalisateur du film et le distributeur
- Accueillir le cinéaste dans l'association.
- Ecrire un texte de soutien pour les diverses publications (un cinéaste parmi tous les soutiens).
- Participer à des rencontres avec le public et les exploitants.
- Suivre l'évolution de la vie du film : accueillir le cinéaste dans l'association, prendre des nouvelles de la sortie, des tournées etc.

Pour pouvoir soutenir un film, les adhérents de l'ACID sont tenus d'avoir participé au moins à trois des visionnements mensuels organisés dans l'année.

Les cinéastes soutenus entrent dans l'association. Ils s'engagent à :

- Adhérer.
- Participer à la rencontre avec les cinéastes soutenant et le distributeur.
- Assurer pour l'association les débats pour leur film ou le film d'autres cinéastes qu'ils seront amenés à leur tour à soutenir
- Faire un retour qualitatif /quantitatif de quelques lignes par mail à l'équipe de l'ACID après chaque débat en salle.
- Venir lors d'un CA transmettre aux cinéastes l'expérience de la sortie de leur film.
- Si leur film est édité en DVD, en donner deux exemplaires pour les archives de l'ACID.
- Participer à la vie de l'association de différentes manières : visionnements mensuels, soutien aux films, groupes de travail, programmation cannoise...
- Pour les cinéastes programmés à Cannes, l'engagement de programmer à leur tour pour Cannes dans les 3 années qui suivent leur propre sélection

L'ACID est une association. La présence des cinéastes soutenus aux visionnements mensuels et le soutien à d'autres cinéastes sont primordiaux pour la vie de l'association et pour la continuité de la chaîne de solidarité qu'elle constitue.

En cas de non respect des clauses d'engagement le soutien du film par l'ACID peut se terminer à tout moment.

Signature du cinéaste soutenu

Signature des cinéastes soutenant

